Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 022-212202048-20260504-2026_05_04_13-DE

# Extrait du registre des délibérations
# Conseil Municipal de PLOEZAL
## Séance du 04 mai 2026

| | |
|---|---|
| **Date convocation** : 20 avril 2026 | Le quatre mai deux mille vingt-six, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Monsieur Guy CONNAN, Maire.** |
| **Membres :**<br>En exercice : 15<br>Présents : 14<br>Votants : 15 | **Etaient présents :** Guy CONNAN, Marie Christine BINOT, Yannick CARMIGNAC, Katia RABE, Philippe DURANTI, Marion LE FLEM, Jacques LE HONSEC, Pierre LE BARS, Murielle TATARA-VIVILLE, Mauro Giuseppe LECCACORVI, Viviane LE GOFF, Sébastien LE MINOUX, Anthony ROBINARD et Brigitte LE BAIL.<br>**Absent :**<br><br>**Excusés :** Anne LAZAREVITCH, qui donne procuration à Jacques LE HONSEC<br><br>**Secrétaire de séance** : Viviane LE GOFF |

2026_05_04_13 OBJET : **REDADEG Achat du km**

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que l'équipe de la Redadeg organise en 2026 la prochaine course dont l'objectif est la promotion de la langue bretonne.
Comme pour les éditions précédentes, les organisateurs proposent l'achat d'un kilomètre par la collectivité.
Chaque kilomètre sera vendu pour récolter des fonds destinés à financer des projets liés à l'usage et à la transmission de la langue sur tout le territoire breton. L'objectif de cet événement est de promouvoir la langue bretonne. De nombreuses animations sont prévues dans les communes qu'elle traversera.
Un passage du kilomètre 151, au lieu sur la commune le 09 mai 2026
A chaque kilomètre, un témoin contenant un message en breton sera transmis au relayeur suivant symbolisant la transmission de la langue à travers les générations.
Les communes peuvent participer à l'événement en achetant un ou plusieurs kilomètres et en proposant un soutien logistique et de communication.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité ;**

**DECIDE** d'acheter au nom de la commune ,un kilomètre au prix de 250€

Fait et délibéré, les lieux, jour et mois en an susdits
Pour copie conforme
Le Maire - M. Guy CONNAN

Le secrétaire de Séance,
Viviane LE GOFF

MAIRIE DE PLOËZAL (22)